

Pays Basque 2012 : Questionnaire aux candidat-e-s aux élections législatives 2012

Crise de l'énergie, changement climatique : 25 questions pour mieux préparer l'avenir

Objectifs :

Nous avons une véritable épée de Damocles sur la tête, une véritable bombe -climatique- dont le compte-à-rebours est sérieusement avancé. Les récentes simulations que les équipes scientifiques françaises viennent d'achever pour le prochain rapport du Giec - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - prévu vers l'automne 2013 confirment les précédents rapports de l'Agence Internationale de l'Energie ou de l'Organisation Météorologique Mondiale :

Elles indiquent la certitude que le futur climatique va subir un formidable choc, en l'absence d'une action radicale et immédiate de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La température moyenne de la surface de la terre va grimper de 3,5 à 5°C d'ici la fin du siècle, l'équivalent de l'écart entre le dernier maximum glaciaire et aujourd'hui (cet écart ayant été rempli quand à lui en 10 000 ans !). La géographie de la planète serait modifiée à une vitesse et avec une ampleur telle que les économies, les ressources alimentaires, les conditions de vie civilisées sur terre en seraient profondément -et sans doute de manière irréversible- bouleversées.

« **Notre maison brûle et nous regardons à côté !** ». Du 15 au 23 juin 2012, le Sommet des peuples pour la justice sociale et environnementale de Rio constituera un important moment de mobilisation, à travers toute la planète et également en Pays Basque, pour dire stop à cette course en avant vers le mur.

Alors que dès 1992, lors du sommet de Rio, nous prenions conscience de la nécessité impérieuse de réduire nos émissions de gaz à effet de serre si nous voulions éviter l'emballement climatique dans les prochaines décennies, elles ont en fait augmenté depuis de 30 % !

La communauté scientifique internationale nous dit que les gouvernements, les entreprises et les citoyens peuvent changer le futur climatique de la planète en effectuant des choix, maintenant. Mais elle nous prévient aussi : si nous n'avons pas réellement inversé la courbe des émissions de gaz à effet de serre dès aujourd'hui, et de manière significative avant 2020, il sera alors trop tard pour éviter la catastrophe. Les travaux les plus récents font même craindre le dépassement des + 2°C, comme seuil possible de l'emballement climatique incontrôlable et irréversible, dès 2050.

- 1) De quel objectif de limitation de la température moyenne à la surface de la terre par rapport à la période pré-industrielle (1850) êtes-vous partisan à l'horizon 2100 (en degrés celsius) ?**

Le seuil des 2°C devrait bien entendu être l'objectif à respecter obligatoirement, tout en sachant que les pays insulaires et les Etats africains fixent la barre plus bas, à 1,5°C maximum, car 2°C aurait déjà des conséquences catastrophiques pour eux. EH Bai est partisan d'un objectif de limitation à un maximum de 1,6 ou 1,7°C, véritables seuils de dangerosité. Pour comprendre l'urgence de changements radicaux si nous voulons ne pas dépasser ces seuils, il faut savoir qu'il y a déjà un réchauffement de 0,7°C, cause de tous les dysfonctionnements climatiques actuellement observés, et qu'il y a de manière inévitable +0,6°C « dans les tuyaux » dus à l'effet retardé des GES émis au cours des décennies précédentes).

2°C est un objectif minimum édicté par la communauté scientifique et officiellement approuvé par l'ensemble des pays industrialisés ou émergents. Pourtant force est de constater que les

engagements de réduction d'émissions de GES pris à Cancun par ces mêmes Etats ne permettent absolument pas de remplir cet objectif. Au contraire ils nous emmènent tout droit vers les 4°C d'augmentation à la fin du siècle, voire bien plus. L'Agence Internationale de l'Energie envisage même désormais une trajectoire vers les 6°C, soit le pire scénario du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Si nous ne voulons pas connaître le seuil d'emballement climatique dès 2050, il faut des changements particulièrement radicaux dans l'organisation de nos sociétés dès la décennie actuelle. C'est le sens des combats menés et du travail réalisé par EH Bai et les abertzale au niveau du Pays Basque.

2) Pour contribuer à atteindre cet objectif, quels objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre la France devrait-elle se fixer, et défendre pour l'Union Européenne (par rapport à l'année 1990) :

- à l'horizon 2020 : 40 %
- à l'horizon 2050 : 95 %
-

Il faut prendre comme objectifs la fourchette haute de ceux fixés par le GIEC pour les pays industrialisés. En effet, il y a une sous-estimation du danger dans les derniers rapports du GIEC (dûs à la prudence nécessaire pour permettre le consensus de l'ensemble de la communauté scientifique, à une sur-estimation des gains prévus en intensité carbone à l'échelle mondiale et au fait que les systèmes de modélisation du GIEC ne peuvent pas prendre en compte les « phénomènes non linéaires » comme la dislocation des calottes glacières, par exemple). Les travaux scientifiques les plus récents pointent majoritairement une aggravation et une accélération des mécanismes causant le réchauffement climatique, et le prochain rapport du GIEC, prévu en 2014, mais dont la publication pourrait être avancée à l'automne 2013, risque fort d'entériner officiellement ces observations.

De plus, aux yeux d'EH Bai, les changements de modèle de société qu'exigerait l'atteinte de tels objectifs de réduction d'émissions de GES sont non seulement indispensables, mais ils sont de surcroît souhaitables ! Relocalisation de nos économies et organisation relocalisée et décentralisée de nos sociétés, diminution radicale des transports, agriculture paysanne et biologique, sobriété énergétique et énergies renouvelables, valeurs accordant plus d'importance à la culture et au lien sociale qu'à la multiplication des biens matériels, réapprentissage des limites et refus de la surconsommation et du gaspillage etc.

Moyens :

I) Instauration d'une contribution climat énergie CCE :

Une telle CCE donnerait un prix aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et découragerait ainsi progressivement -pour permettre à chacun-e de s'adapter- les modèles fortement émetteur de GES.

Les recettes de cette CCE permettrait d'aider les ménages les plus pauvres et donc premières victimes de la crise énergétique en même temps que de financer les politiques de transition énergétique au niveau transports, logement, agriculture, politiques d'économies d'énergies globales, politiques d'efficacité énergétique, systèmes de production énergétiques, aménagement du territoire.

Cette CCE serait au minimum fixée aux niveaux préconisés par le rapport Quinet soit 36 à 37 euros la tonne en 2012, puis une augmentation de 5% chaque année de ce taux, selon la trajectoire retenue par le rapport Rocard de juillet 2009 (Bizi est favorable à un taux de départ d'au moins 100 euros la tonne, soit le taux de la taxe sur le CO₂ en vigueur en 2009 en Suède, pays ayant créé une telle CCE dès 1991).

Sa taxation serait étendue à la consommation d'électricité. Elle prendrait en compte tous les gaz à effet de serre. Elle ne souffrirait pas d'exonération et ne serait pas accompagnée de baisse de taxe préexistante. Toutes celles et ceux qui sont, ou s'inscrivent dans des démarches économes en énergie, seraient

bénéficiaires d'une partie des produits de la taxe.

3) Êtes-vous favorable à l'instauration d'une telle Contribution Climat Energie à l'échelle de la France ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : une part des recettes de cette CCE devra immédiatement être consacrée à la compensation financière du surcoût entraîné auprès des ménages les plus pauvres, en matière de chauffage domestique et de transport quotidien, notamment pour les habitants des banlieues et des zones rurales, le temps que le produit général de la CCE permette de développer suffisamment l'offre et la fréquence de transports collectifs auxquels ils ont accès, ainsi que l'isolation thermique de leurs logements.

II) Adoption d'une loi de sortie progressive et complète du nucléaire :

L'énergie nucléaire n'est pas une alternative viable aux énergies carbonées (pétrole, gaz, charbon). Outre les dangers liés à la technologie de l'atome (accidents et incidents, prolifération nucléaire), elle génère des déchets que l'on ne sait pas traiter et qui sont une véritable bombe à retardement. La France ne produit pas d'uranium, ressource par ailleurs non renouvelable et limitée, et se trouve donc dépendante de ses sources d'approvisionnement. C'est une énergie extrêmement coûteuse lorsque l'ensemble des coûts sont additionnés (recherche, traitement des déchets, démantèlement).

Les installations à fermer en priorité seront déterminées sur la base d'une analyse multirisque prenant en compte, entre autres, l'âge des réacteurs (fermeture au-delà d'une trentaine d'années), la situation (en zone sismique ou inondable), le risque lié à la présence d'autres activités industrielles dangereuses dans le voisinage immédiat, ainsi que la densité de la population alentour. Cette sortie du nucléaire devra se faire sans recours aux énergies fossiles et à l'horizon 2033, comme le propose le scénario Negawatt.

Les budgets de recherche publique et les investissements d'EDF (dans lequel l'Etat est l'actionnaire majoritaire) seraient immédiatement réorientés vers le développement de l'efficacité énergétique, les politiques d'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

4) Êtes-vous favorable à l'adoption d'une telle loi de sortie progressive et complète du nucléaire ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : L'énergie nucléaire, en dehors de sa dangerosité et des multiples problèmes qu'elle pose, repose sur une organisation de la société obligatoirement centralisée et militarisée, que récuse EH Bai. Nous voulons au contraire des politiques d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, décentralisées et adaptées à la réalité de chaque bassin de vie, et créatrices d'emplois répartis sur tout le territoire et non pas concentrés sur quelques grands pôles comme c'est le cas avec le nucléaire.

5) Seriez-vous prêt-e à interpeller le gouvernement espagnol qui veut prolonger jusqu'en 2019 la centrale de Garoña malgré son caractère obsolète et de nombreux

incidents ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : bien évidemment, nous devons faire pression sur l'Etat espagnol pour qu'il retire cette épée de Damocles de nos têtes, en collaboration avec les nombreux mouvements sociaux et écologistes du Pays Basque sud qui se mobilisent dans ce sens, comme par exemple la plateforme Araba sin Garoña.

(Cette centrale nucléaire est située à 140 kilomètres d'Hendaye à vol d'oiseau. Construite entre 1966 et 1970 sur le même modèle que la centrale de Fukushima, elle est plus vieille encore que celle de Fessenheim. Le parlement basque a demandé officiellement son arrêt immédiat dès le 12 juin 2009).

III) Mettre le Pays Basque nord au coeur de la transition énergétique :

Le Pays Basque nord (+ le Sud des Landes pour certains domaines) est le niveau auquel se joue la majorité des activités des habitants et duquel dépendent les biens et les services essentiels à la vie quotidienne, la conception, l'entretien, l'évolution du cadre de vie, etc. C'est à l'échelle de ce territoire qu'il est pertinent de mesurer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, d'analyser les gisements d'économie d'énergie et les potentiels de développement des énergies renouvelables, de mobiliser les acteurs et d'apporter les mesures adéquates.

Si vous êtes élu-e en juin 2012 :

6) Appuiez-vous l'élaboration d'un Plan Climat-Energie Territorial à l'échelle du Pays Basque nord ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : Une Collectivité Territoriale Spécifique du Pays Basque nord devrait demander les compétences ayant trait à la lutte contre le changement climatique (énergie, transports, urbanisme, habitat...) afin de pouvoir engager des politiques globales et cohérentes de transition énergétique. Elle sera la mieux à même de mettre en oeuvre un tel plan Climat-Energie Territorial.

-b) la dotation de moyens financiers et humains pour assurer ces fonctions

Il s'agira de :

- établir un état des lieux précis (consommations énergétiques, émissions de GES) pour chaque élément de son patrimoine ;
- établir un état des lieux territorial sur chaque bassin de vie ;
- mettre en place un plan d'action climat-énergie accompagné d'un volet d'animation territoriale pour les collectivités (y compris pour les territoires ruraux) ;
- assurer le suivi et l'évaluation de ces plans d'actions via la publication et la mise à jour d'un tableau de bord.

7) Appuiez-vous la mise en place d'un Observatoire de la Transition Energétique ?

- Oui
 Non

Sans opinion

Autre position :

Remarques :

.....

.....

Cet observatoire, réunissant les acteurs concernés du Pays Basque nord aura pour objectif de réunir toutes les données nécessaires à la conduite d'une politique de maîtrise de l'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (en y incluant le rôle de l'aménagement du territoire et l'urbanisme), et de développement des énergies renouvelables ; et de situer en permanence le Pays Basque nord au sein des évolutions transfrontalières (avec le Pays Basque sud), hexagonales, européennes et mondiales.

IV) Instauration d'une obligation de rénovation thermique des bâtiments existants :

Les bâtiments représentent 20% des émissions de GES et 44% de la consommation d'énergie finale en France. La consommation moyenne des logements existants est de 250 kWhep/m²/an, dont 70% sont liés aux besoins de chauffage. Le taux de renouvellement du parc ancien de logements est très faible (1% par an environ). C'est pourquoi l'essentiel des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur doit se concentrer sur le bâti déjà existant.

Les mécanismes incitatifs existants (taux de TVA réduit, éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt...) ne suffiront pas à rénover l'ensemble du parc. Il est de plus important que la rénovation des bâtiments ne soit pas faite de façon partielle et/ou peu ambitieuse afin de ne pas « tuer le gisement » d'économies d'énergie.

C'est pourquoi, une obligation de rénovation exigeante des bâtiments existants (résidentiels et tertiaires), assortie d'une véritable programmation dans le temps, doit être mise en place. Une telle mesure devra être accompagnée d'un programme ambitieux de formation des professionnels du bâtiment (artisans du BTP, ingénierie, architectes...) afin de contribuer réellement à la structuration et au renforcement des filières professionnelles de rénovation énergétique du patrimoine bâti.

Elle débouchera ainsi sur la création d'emplois non délocalisables.

Ces rénovations seront financées par une part des recettes de la Contribution Climat Energie (notamment pour les ménages actuellement en précarité énergétique soit près de 15 % des ménages), ainsi que par de nouveaux dispositifs financiers innovants, et par les recettes provenant des économies d'énergie réalisées (loyers énergétiques rémunérant l'investissement de départ).

8) Êtes-vous favorable à l'instauration d'une obligation de rénovation pour le parc de bâtiments existants afin d'atteindre un seuil de 80 kWhep/m²/an pour les bâtiments à usage d'habitation (modulé selon la zone climatique et l'altitude) et de réduire la consommation en énergie primaire du parc tertiaire public et privé de 40% par rapport à la consommation de référence d'ici à 2020 en rénovant en priorité les bâtiments les plus consommateurs ?

Oui

Non

Sans opinion

Autre position :

Remarques :

.....

.....

9) Êtes-vous favorable au renforcement des dispositifs existants au niveau du logement social ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : cela viendrait en complément des autres mesures que nous proposons dans ce domaine, et pourrait bénéficier d'une partie des recettes qu'elles engendreraient : par exemple modification de la constitution permettant de taxer les résidences secondaires, ce qui permettrait de fournir une manne aux municipalités qui pourraient plus facilement préempter pour construire des logements sociaux, ce qui est impossible aujourd'hui et augmentation des pénalités des villes qui sont en dessous du quota de 20 % de logements sociaux

(notamment inscription de l'obligation de rénovation énergétique dans la convention liant le bailleur social et l'État, au titre des « travaux d'amélioration qui incombent aux bailleurs » ; contribution du locataire pour le partage des économies de charge suite à la réalisation des travaux de rénovation énergétique ; maintien de l'éco-prêt logement social et renforcement au niveau des objectifs de performance énergétique visés (80 et non 150kWh/m²/an comme prévu actuellement)). Cela implique donc également l'abaissement à 80 kWh/m²/an du seuil de réduction de consommation d'énergie des 800 000 logements sociaux dont la loi Grenelle 1 prévoit la rénovation d'ici à 2020 en se fixant comme objectif seulement 150 kWh/m²/an.

V) Mise en place d'un schéma d'infrastructures de transport sobre en carbone et en énergie :

Le secteur des transports représente le premier poste émetteur de gaz à effet de serre en France (27%). Le trafic routier ne cesse d'augmenter depuis plusieurs décennies ! Parmi tous les modes de transport, la route accapare 94% de la consommation d'énergie du secteur des transports.

Le Grenelle de l'environnement a posé pour objectif de réduire de 20% les rejets de GES du secteur des transports d'ici à 2020 (pour revenir au niveau d'émissions de 1990). Concernant le transport de marchandises, la loi Grenelle 1 prévoit de faire évoluer la part modale du non-routier et du non aérien de 14% (chiffre de 2006) à 25% à l'échéance 2022. Malheureusement, depuis 2006, loin d'augmenter, la part du ferroviaire et du fluvial a diminué pour ne représenter que 11% en 2010 ! L'ensemble du système transport doit être réformé, à commencer par son support : les infrastructures.

En effet, les infrastructures décidées aujourd'hui déterminent largement les trafics de demain. La durée de vie d'une route est estimée au minimum à 50 ans.

Toute infrastructure routière ou aéroportuaire induit du trafic supplémentaire ce qui, au final et sur la durée, génère d'importants rejets de gaz à effet de serre.

Le Grenelle a acté l'élaboration d'un schéma national des infrastructures de transport (SNIT) censé proposer une véritable rupture. Cependant, l'avant projet de ce SNIT affiche plus de 1 000 km de routes, ce qui constitue un véritable programme de relance autoroutière/routière en France. Il retient également le projet d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes. Dans le même temps, les assises du ferroviaire préconisent la fermeture de 1400 km de lignes ferroviaires dédiées au transport de voyageurs soit-disant "non rentables". Ces choix contredisent les objectifs fixés par la France. Il importe donc de réviser en profondeur ce schéma national des infrastructures de transport.

10) Êtes-vous favorable à l'adoption d'un schéma national d'infrastructures de transport sobre en carbone et en énergie reposant sur :

- a. **L'abandon des projets routiers/autoroutiers et aéroportuaires.** Au delà de leur impact écologique, les projets routiers et aéroportuaires du SNIT sont coûteux et inutiles, alors même qu'il existe des

alternatives dans la plupart des cas. Ils doivent donc être abandonnés (*la France est déjà largement en surcapacité autoroutière par rapport à la moyenne européenne : 41% de métrage d'autoroutes en plus par habitant*).

- b. La création d'un réseau national Intercités s'appuyant, en priorité, sur le réseau existant.** La concentration du trafic ferroviaire sur un petit nombre d'itinéraires souvent surchargés laisse de côté toute une partie du territoire, mal desservie par des lignes peu fréquentées et dont souvent l'état se dégrade. Il est nécessaire de repenser l'évolution du réseau ferré, de le moderniser et de l'étoffer. Il faut un maillage fin et homogène du territoire, par opposition aux logiques centralisatrices du tout TGV (centrage sur les liaisons intermétropoles et passage par Paris).
- c. Le sauvetage et le développement du fret ferroviaire** qui, entre 2000 et 2010, a été divisé par deux en France pendant qu'il augmentait de 50% en Allemagne. Ce déclin se poursuit. L'actuel plan Fret SNCF organise l'abandon de 60% de l'activité wagons isolés (maillon essentiel pour assurer le fret ferroviaire répondant au mieux aux besoins des PME et du maillage fin du territoire), au mépris des objectifs de transfert modal. Pour relancer le fret ferroviaire, il faut améliorer la qualité du réseau ferré et relancer un service public ferroviaire de qualité passant par une quantité de volume. De plus, l'aide au transport combiné et à la création des plates-formes multimodales doit être renforcée de manière significative.
- d. Le développement du transport par voie fluviale.** Ce mode de transport émet 5 fois moins de GES et deux fois et demi moins de CO₂ que le transport routier.
- e. Une politique volontariste favorisant l'intermodalité dans le transport de personnes** par la mise en place de pôles d'échanges multimodaux performants permettant les déplacements des personnes dans les meilleures conditions en tout lieu du territoire. La combinaison gagnante des transports collectifs urbains, interurbains et des modes actifs (marche et vélo) doit être un objectif majeur de la politique transport à venir.

- Oui
- Non
- Sans opinion

Autre position :

Remarques : oui, nous défendons déjà les mêmes logiques dans les instances auxquelles nous participons et au niveau de nos combats quotidiens.

Nous défendons également dans le cadre de notre campagne des propositions locales comme le renforcement des activités du Centre Européen de Fret de Mouguerre et du port de Bayonne, la création d'un réseau cyclable continu sur l'agglomération du BAB et sa périphérie, interconnecté avec un réseau de bus et de navettes gratuites circulant sur des voies réservées., le développement des transports en commun entre le Pays Basque intérieur et la côte, un schéma global des circulations.

Plus globalement, EH Bai revendique clairement la gratuité des transports publics, la relocalisation de l'activité économique et la suppression des transports indécents afin de réduire significativement la circulation des marchandises.

11) Êtes-vous partisan de la mise en place de moyens financiers adéquats et cohérents pour asseoir une politique de transport sobre en carbone et en énergie, en décidant notamment de :

- a. Faire payer aux transports leurs coûts complets (coûts externes, accidentologie, pollution, congestion...).**
- b. Mettre en place des mesures fiscales** telles que la contribution climat énergie et l'éco-redevance km poids lourds ainsi que par la suppression des aides publiques privilégiant le secteur routier et aéroportuaire.
- c. Supprimer toutes les exonérations de taxe et autres avantages fiscaux** dont bénéficient le transport routier et aérien (comme l'exemption de taxe pour le kérosène qui représente 3,5 milliards d'euros par an).
- d. Favoriser les modes de transports alternatifs à la route et à l'aérien :**

- e. **Doter l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) des moyens nécessaires** pour financer les alternatives à la route et à l'aérien en lui affectant une partie du produit de la contribution climat énergie ou d'autres taxes spécifiques sur le transport routier et aérien.
- f. **Augmenter le financement de la régénération du réseau ferroviaire et des transports en commun en site propre (TCSP)**: les engagements financiers annoncés dans le cadre du Grenelle sont insuffisants.
- g. **Mettre en place une fiscalité favorisant la pratique du vélo** via l'indemnisation des frais pour les trajets domicile-travail réalisés à vélo comme cela se fait déjà en Belgique et aux Pays Bas.

- Oui
- Non
- Sans opinion

Autre position :

Remarques :

.....

.....

12) Êtes-vous opposé-e à la création de la voie nouvelle LGV Bordeaux-Hendaye, et partisan de l'emploi d'une partie des fonds qui lui étaient destinés au développement des alternatives de proximité au tout routier (trains de proximité, bus, vélo, intermodalité...)?

- Oui
- Non
- Sans opinion

Autre position :

Remarques : Depuis toujours, le Pays Basque est un espace privilégié de traversée des Pyrénées. Il a toujours connu cette réalité, parfois à son profit, parfois à son détriment, mais il l'assume avec d'autant plus de sérénité qu'elle représente tout à la fois à sa contribution à la construction européenne et la colonne vertébrale du Pays Basque de demain.

Mais à l'heure actuelle, au nom d'une vision purement productiviste des échanges humains et économiques, la gestion des circulations en Europe entraîne une fuite en avant des infrastructures de transport au Pays Basque. Ainsi, dans une bande côtière de moins de 50 km de long entre Saint-Sébastien et Bayonne et 10km de large depuis l'océan, on ne compte pas moins qu'une autoroute déjà élargie ou en cours d'élargissement à 2x3 voies, le réseau secondaire, une voie ferrée à laquelle on promet d'ajouter une nouvelle ligne à grande vitesse, deux aéroports, le port de Bayonne et celui pharaonique en projet à Pasaia ! Et encore le projet de 2x2 voies transnavarraise a-t-il été abandonné sous la pression populaire...

Au nom du diktat de la grande vitesse et à l'unique profit de quelques centaines de cadres d'entreprises ou résidents secondaires impatientes, il semblerait que ce territoire soit condamné à accepter tout projet nouveau d'infrastructures, sans aucun souci des conséquences environnementales, paysagères, humaines ou économiques, et sans regard pour une connexion côte-intérieur de plus en plus problématique ou des territoires ruraux toujours enclavés.

- EH Bai s'affirme en faveur d'une logique durable de l'aménagement du territoire en général, et de celui des circulations en particulier ; une logique qui ne considèrera pas les modes de transport de manière segmentée mais dans un schéma global et respectueux de l'espace et des populations.
- Dans cette logique, EH Bai fixe une priorité aux alternatives au tout-routier, en particulier dans les liaisons interurbaines du littoral et entre côte et intérieur.
- EH Bai s'oppose fermement au projet de LGV

De plus en plus d'études techniques sur les trafics de fret et voyageurs montrent l'inutilité d'une nouvelle

LGV. De plus en plus d'études universitaires sur le développement économique montrent l'absence de corrélation d'un tel développement avec la construction d'une LGV. De plus en plus d'autorités administratives montrent la contre-productivité des LGV au sud de Bordeaux (CGEDD, Cours des comptes, CESE ...). Localement, l'ACBA est de plus en plus engorgée, les déplacements sur l'axe Nord-Sud de la côte basque sont saturés. Les transports en commun entre la côte et l'intérieur sont réduits à peau de chagrin. Les investissements qui devront être menés en Iparralde dans les années à venir sont extrêmement importants. Pourtant, le financement en cours de la ligne Tours-Bordeaux par la région, le département et l'ACBA assèche la possibilité de tels investissements, alors que les dotations de l'état aux collectivités locales vont nettement baisser dans les prochaines années, la perspective d'une sortie de crise n'étant pas annoncée.

13) Êtes-vous partisan de la création d'une Autorité Organisatrice des Transports unique en Pays Basque nord ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : Nous réclamons avec force la création une Collectivité Territoriale spécifique du Pays Basque nord qui serait la mieux à même pour mettre en place une telle AOT dans les plus brefs délais, et pour défendre une large marge de manœuvre et des moyens importants pour cette AOT.

L'absence d'une AOT (Autorité Organisatrice des Transports) unique sur la zone d'Iparralde (à noter qu'une telle AOT recouvrirait forcément les communes de Tarnos, et peut-être même Saint-Martin de Seignanx, Ondres, même zone urbaine que l'ACBA) nuit considérablement au développement de transports en commun cohérents, efficaces et attractifs, ce constat est unanimement partagés par les acteurs locaux. Une AOT unique faciliterait grandement la mise en place d'un billet unique pour les TER locaux + bus intérieur-côte + bus ACBA + vélos à dispositions dans les communes. Elle serait mieux à même de développer une telle politique tarifaire et billettique commune, mais également une mise en cohérence des horaires, la compatibilité des modes de transports et le développement de la multi-modalité au niveau local ainsi qu'une vraie politique de communication globale sur les différentes alternatives à la voiture solo.

VI) Le développement d'un modèle agricole moins émetteur de GES :

Les émissions directes de GES émises sur les exploitations agricoles représentent plus de 20% de l'Hexagone. Les émissions indirectes (fabrication des intrants, industries de transformation, transports, etc.) sont comptabilisées dans d'autres secteurs. L'agriculture est donc un secteur émetteur important, notamment via ses émissions non énergétiques (protoxyde d'azote – N₂O et méthane – CH₄).

L'agriculture intensive et industrielle est la principale responsable de ce poste d'émissions de GES. En outre, elle pose de plus en plus de problèmes: contamination de l'eau par les pesticides et les nitrates, érosion des sols, recul de la biodiversité, destruction d'emplois paysans, impossibilité de transmettre les exploitations à cause du niveau élevé de la capitalisation, coût énergétique de plus en plus insupportable, captation d'aides publiques de montants indécentes, etc... Il est d'utilité publique de réorienter cette agriculture vers une agriculture paysanne et durable, et une agriculture biologique, créatrices d'emplois, économes en énergie et en intrants, respectueuses de l'autonomie des paysans, productrices de biens alimentaires de qualité sanitaire et gustative, respectueuses de la nature et de la biodiversité.....

14) Êtes-vous favorable à la mise en place d'un plan de reconversion pour accompagner ceux qui souhaitent passer de systèmes intensifs et industriels vers l'agriculture paysanne ou biologique ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques les abertzale de gauche comme ceux qui font EH Bai sont fortement impliqués -et depuis très longtemps déjà- dans la construction d'alternatives au quotidien pour faciliter dès maintenant l'évolution dans un tel sens. Notre programme de campagne comporte un grand nombre de propositions concrètes s'inscrivant dans cette perspective.

Il prendrait la forme d'un accompagnement technique et financier conditionné à des objectifs précis à atteindre au niveau de l'exploitation, sur le plan social, économique et environnemental. Une part des recettes de la Contribution Climat Energie servirait à financer ce plan.

15) Êtes-vous favorable à une politique de maîtrise des émissions de N₂O en diminuant l'utilisation d'engrais azotés (*) ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques :

.....
.....

Pour cela, une double approche est nécessaire : Jouer sur la demande en taxant la consommation d'engrais azotés minéraux pour réduire leur utilisation (au prorata de la quantité de N₂O générée, selon la méthode standard des inventaires du GIEC) et développer et soutenir les cultures de légumineuses (Légumineuse : plante qui capte l'azote de l'air, qui ne nécessite aucune fertilisation azotée pour sa croissance et qui améliore la disponibilité de l'azote dans le sol pour les cultures suivantes) par le biais d'un plan protéine national, et en soutenant dans les négociations sur la réforme de la PAC l'exigence de maintenir les prairies permanentes, et la mise en place de prairies multispèces.

(*) Réduire l'utilisation d'engrais azotés est une démarche « gagnant-gagnant » qui encouragera des pratiques alternatives et offrira de véritables co-bénéfices environnementaux :

- Diversifier les assolements et rotations pour favoriser la biodiversité, la résistance aux bioagresseurs et la résilience aux changements climatiques.
- Relocaliser la production de protéines pour améliorer l'autonomie alimentaire des élevages (La France est le 1er importateur mondial de soja, ne produisant que 26% de ses besoins en tourteaux pour l'alimentation animale.)
- Réduire la pollution des eaux par les nitrates et les émissions de CO₂ dues à la fabrication des engrais minéraux.

16) Êtes-vous favorable à la reconnaissance officielle par l'Etat d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, qui promeut l'agriculture paysanne et durable en Pays Basque nord, et le versement de la quote-part lui revenant des financements publics et de la fiscalité allant actuellement en totalité à la Chambre d'Agriculture de Pau ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : oui, bien évidemment. Nous avons activement participé -aux côtés de beaucoup d'autres secteurs de la société- à la défense de EHLG au moment où le gouvernement Sarkozy / Alliot-Marie (alors ministre de la justice) voulait l'interdire. De plus, la création d'une institution

spécifique que nous revendiquons pour le Pays Basque nord entraînerait ipso facto la création d'une instance agricole spécifique, de type Chambre d'agriculture plus adaptée aux besoins du développement d'une agriculture paysanne et durable et d'une agriculture biologique.

VII) Une lutte planifiée contre l'étalement urbain :

Les espaces naturels et agricoles perdent actuellement la superficie moyenne d'un département tous les sept ans, alors que sur la période 1992-2003, cette perte était d'un département tous les dix ans. Pourtant, l'objectif affiché est la forte réduction de l'artificialisation (objectif de réduction par 2 d'ici 2020) selon les lois Grenelle et la loi de modernisation de l'agriculture.

L'artificialisation des sols constitue l'une des conséquences les plus visibles de l'étalement urbain qui est un développement (péri)urbain non maîtrisé, fortement consommateur d'espace et se traduisant principalement par la construction de maisons individuelles isolées. A cela s'ajoutent la spécialisation fonctionnelle (séparation dans l'espace des fonctions de logements, d'emplois et de services) et la ségrégation spatiale (embourgeoisement du centre-ville, périurbanisation des classes moyennes et « ghettoïsation » des classes les plus pauvres).

La combinaison de ces phénomènes est fortement génératrice d'émissions de gaz à effet de serre, en particulier parce qu'elle a pour conséquence d'augmenter la mobilité locale (d'un rayon de 80 à 100 km autour du domicile). Ces évolutions entraînent également une augmentation de la vulnérabilité des territoires aux impacts des changements climatiques : fragilisation de la biodiversité et réduction des espaces agricoles, alors que leur préservation est essentielle pour maintenir une capacité d'adaptation ; augmentation des risques d'inondation par l'artificialisation des sols, etc.

Il est fondamental de réformer l'ensemble des politiques et mesures ayant un impact sur l'aménagement du territoire, afin qu'elles contribuent à la lutte contre l'étalement urbain – et non l'inverse.

Il faut préserver le foncier agricole dans la perspective de souveraineté alimentaire des territoires et l'objectif de lutter contre les systèmes de production et de consommation des produits alimentaires qui font faire des milliers de kilomètres aux produits entre le champ et l'assiette.

17) Êtes-vous partisan de transférer la compétence de l'élaboration du PLU à l'intercommunalité, dans un premier temps en incitant financièrement les communes à transférer cette compétence à l'intercommunalité via, par exemple, un « bonus » dans les dotations globales de financement avant de rendre ce transfert obligatoire d'ici 3 à 5 ans ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques :

.....
.....

18) Êtes-vous partisan d'intégrer une véritable stratégie foncière dans le rapport de présentation du PLU ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : la maîtrise du foncier est une préoccupation majeure d'EH Bai, pour les raisons que vous indiquez et également tout simplement pour permettre à la population locale -et

particulièrement les secteurs les plus modestes- de continuer à vivre ici. Nous sommes très engagés dans ce combat, avons formulé un grand nombre de propositions concrètes dans ce sens et si nous sommes élus, nous comptons bien utiliser toute l'influence supplémentaire que cela pourra nous conférer pour renforcer la lutte pour la maîtrise du foncier en Pays Basque nord.

Aujourd'hui les espaces rendus constructibles sont largement surévalués compte tenu des besoins de construction. Pour exemple, sur le territoire du SCOT Agglomération Bayonnaise / Sud des Landes (48 communes), les zones aujourd'hui constructibles suffiraient au rythme actuel de construction pour 40 ans, sans effort d'intensification, ni de réutilisation de l'existant.

De même depuis 10 ans, les surfaces agricoles ont reculé au Pays Basque nord 3 fois plus fortement qu'en France, principalement du fait de choix de construction de logements et de zones d'activités peu coordonnés et déconnectés des besoins réels.

L'enjeu est donc de construire de véritables stratégies foncières prévoyant une ouverture à l'urbanisation cohérente avec les besoins réels de construction et ne considérant pas l'espace agricole comme une simple réserve foncière.

Cela passe par :

- a. la réalisation d'un diagnostic précis et localisé de l'activité agricole en amont du PLU
- b. la priorité portée sur la rénovation et l'utilisation des logements vacants et du foncier libre dans le tissu urbain existant
- c. la prise en compte dans le projet d'aménagement des politiques de déplacement et des objectifs de mixité activité-logement-loisir
- d. développer les logements collectifs respectant les formes de bâti traditionnel, y compris dans les villages
- e. sortir les surfaces agricoles des zones constructibles, limitant ainsi la précarisation et le morcellement de l'espace agricole
- f. enfin, si nécessaire, permettre des ouvertures à l'urbanisation économes, denses et mixtes n'excédant pas les besoins de construction (sans rétention foncière).

19) Plusieurs outils légaux et fiscaux existent pour favoriser la mise en place de cette stratégie foncière, souhaitez-vous les renforcer, notamment à travers la mise en place des PPEANP (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) et du renforcement de la CDCEA ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : Là encore, la Collectivité Territoriale spécifique du Pays Basque nord aura un grand rôle à jouer et pourra considérablement renforcer les moyens de l'EPFL.

De plus, nous défendons dans le cadre de notre campagne, la création d'un impôt spécifique aux résidences secondaires.

- renforcement de la taxe sur les plus values foncières des terrains rendus constructibles
- généralisation de la taxe sur les logements vacants
- renforcer le poids de l'EPFL Pays Basque, étendre sa capacité sur les espaces agricoles, au profit des collectivités locales.
- développer la mise en place de Zones Agricoles Protégées (ZAP)
- développer les Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP)
- renforcer la CDCEA (Commission départementale de la consommation des espaces agricoles). Etendre ses prérogatives aux PLU dans le cadre d'un SCOT approuvé.

VIII) Revenir à la retraite à 60 ans et diminuer la durée du travail :

Il y a deux méthodes principales de traiter le problème du chômage quand on atteint des records de plus de 4 millions d'inscrits au Pôle Emploi.

La première consiste à partager le travail existant en réduisant la durée moyenne hebdomadaire, annuelle ou sur l'ensemble de la vie professionnelle. La production globale reste dans ce cas la même et on répartit dès lors la richesse globale de manière plus égalitaire et plus efficace entre tous.

La deuxième méthode consiste à augmenter la production globale de la nation afin d'augmenter la masse de travail nécessaire à cette production et de donner du travail à une partie des chômeurs, en répartissant la richesse ainsi augmentée entre tous les actifs. Cette méthode se heurte aux limites, déjà atteintes, de la planète, et ne serait viable que dans un monde à l'énergie illimitée et aux capacités infinies d'absorption des gaz à effet de serre et autres déchets produits par cette augmentation de production, et donc de consommation d'énergie.

Ce n'est pas le monde dans lequel nous vivons. Ainsi, la poursuite de cette logique irresponsable nous mène droit à la catastrophe, en épuisant les énergies les plus facilement accessibles et en causant le réchauffement actuel du globe terrestre qui nous fait risquer un basculement climatique irréversible à l'horizon 2050.

Pour Bizi, une seule voie est donc compatible avec la nécessaire sobriété énergétique et l'indispensable réduction d'émissions de gaz à effet de serre, celle du partage du travail et de la richesse produite.

Si vous êtes élu-e en juin 2012 :

20) Appuierez-vous le retour à l'âge légal de la retraite à 60 ans ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : oui, nous menons de surcroît campagne pour le retour aux 37,5 annuités pour la retraite avec prise en compte des années d'étude après 18 ans.

21) Défendrez-vous de nouvelles avancées vers la réduction du temps de travail hebdomadaire et annuel ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : oui, nous revendiquons la reprise de la diminution du temps de travail, avec l'objectif d'avancer vers les 32 heures, dans le programme officiel de notre campagne législative. C'est possible avec une autre répartition des revenus du travail, des richesses produites ainsi qu'en plafonnant les revenus et en diminuant les revenus du capital...

IX) Une loi contre l'obsolescence programmée :

L'obsolescence programmée est le processus par lequel un bien devient obsolète pour un utilisateur donné, parce que l'objet en question n'est plus « à la mode » ou qu'il n'est plus utilisable.

Cette stratégie est planifiée ou programmée par les entreprises, et le raccourcissement de la durée de vie est pensé dès la conception du produit. Cela crée en permanence chez le consommateur un besoin concret (l'appareil ne fonctionne plus) ou le sentiment du besoin (l'appareil ne lui plaît plus) de racheter de nouveaux

biens. Le gaspillage d'énergie qui en découle est proportionnel à cette surconsommation inutile, de même que les émissions de gaz à effet de serre qui l'accompagnent.

Il existe une multitude de techniques pour raccourcir la durée de vie des produits. L'obsolescence technologique est l'ensemble des méthodes techniques pour avancer la fin de vie d'un appareil. Moins de la moitié des appareils qui tombent en panne sont réparés : 44 % selon une étude de l'ADEME.

Les pièces de rechange sont difficiles à se procurer et sont coûteuses. On peut déplorer qu'aucune obligation n'existe en termes de mise à disposition des pièces détachées (contrairement aux voitures et aux cycles) et que la réglementation (le Code de la consommation) prévoit uniquement une information sur la durée de disponibilité des pièces.

Bon nombre de produits de haute technologie sont quasi indémontables voire pas du tout, ce qui rend difficile la réparation. Il a été constaté que même certaines pièces des appareils électroménagers mis sur le marché, sont aujourd'hui directement moulées dans du plastique et ne sont ni démontables ni réparables.

22) Êtes-vous favorable à une loi contre l'obsolescence programmée des objets, qui permettrait notamment de :

Imposer aux fabricants l'affichage de la durée de vie des produits.

Certains produits comme les lampes basse consommation précisent déjà leur durée de vie. D'ailleurs, les industriels la connaissent, point fondamental d'une stratégie commerciale. L'affichage de la durée de vie sur le produit ou son emballage permet aux clients de se rendre compte du coût complet d'un produit et de ne plus penser uniquement en termes de coût unitaire à l'achat. Cet affichage sera en priorité décliné pour les produits les plus vendus ces dix dernières années.

Étendre la garantie sur les biens de consommation à 10 ans.

La durée légale de garantie par les fabricants doit être allongée de 1 à 10 ans pour ce qui est des biens semi-durables et durables. Grâce à un tel allongement, les fabricants seront amenés à concevoir des produits durables et réparables, à valoriser la production industrielle locale de qualité. Les fabricants exigeront alors des composants de qualité auprès des fournisseurs.

Soutenir la réparation.

Les métiers de la réparation, notamment artisanale sont en danger. Or ils représentent des savoir-faire, de nombreux emplois et des pans entiers de la mémoire de nos sociétés. Il faut donc :

- Interdire la commercialisation des produits irréparables.
- Imposer aux fabricants de rendre disponibles les pièces détachées à un coût raisonnable pendant la durée de vie pour laquelle le produit a été conçu.
- Réduire les coûts de la réparation via :
 - a. la mise en place d'une TVA à 5,5 % sur les frais de main-d'oeuvre de la réparation ;
 - b. la baisse des charges sociales ;
 - c. la défiscalisation partielle du prix de réparation pour le consommateur. Cela aurait pour effet de rendre plus « compétitive » la réparation face à l'achat de produits neufs : l'un des principaux freins à la réparation évoqués par les professionnels reste en effet son coût prohibitif.

Encadrer la publicité

La publicité a envahi l'espace public (médias, murs, panneaux, imprimés dans les boîtes aux lettres...) et même la sphère privée (mailings, sms publicitaires, etc.) d'une façon intolérable. Les autorités doivent fortement limiter l'espace accordé aux panneaux publicitaires géants et sur abribus, et prohiber absolument les écrans électroniques dans les lieux publics. Enfin, un contrôle sur le contenu même des publicités est

nécessaire, afin d'éviter toute ambiguïté de leur message et manipulation de leurs destinataires. Les messages publicitaires doivent rester strictement informatifs.

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : Bien entendu, nous devons faire évoluer l'organisation de l'économie et des systèmes de production et de distribution en fonction des besoins réels des gens, et non pas faire évoluer les besoins réels des gens en fonction des besoins du capitalisme et de la course au profit.

X) Une nouvelle et nécessaire politique des déchets

La gestion des déchets se situe à la croisée de plusieurs enjeux écologiques majeurs, à commencer par la raréfaction des ressources naturelles et le réchauffement climatique. Les émissions annuelles totales de CO₂ issues de l'incinération s'élèvent à 10 millions de tonnes. La part estimée du stockage des déchets dans les émissions françaises de méthane est de 13%. Si la France atteignait le taux de recyclage actuel de son voisin allemand, elle pourrait fermer la moitié de ses décharges et de ses incinérateurs.

Bizi préconise la démarche Zero Zabor (= Zéro Déchet), un modèle circulaire : ne produire que des biens réutilisables ou recyclables, trier davantage les déchets, assurer leur réutilisation et recyclage/compostage, et, comme il y a toujours des pertes, diminuer la production globale de biens matériels, combattre radicalement le suremballage ainsi que l'obsolescence programmée des objets, etc.

Cette démarche dont une des caractéristiques est la promotion et la mise en place de la collecte sélective "porte à porte" des déchets (plastique, verres, papiers, organiques etc. sont collectés séparément) a deux conséquences immédiates :

- passer d'un taux de recyclage de 20/30 % à un taux de recyclage de 80/90% comme ça a été le cas dans des communes telles qu' Usurbil à 30 km à peine du Pays Basque nord ;
- garantir aux composts qui en sont issus le respect des normes de qualité françaises et européennes actuelles et à venir.

23) Êtes-vous partisan de légiférer de façon contraignante sur la réduction des déchets à la source (lutte contre le suremballage, développement du principe d'emballage consigné, interdiction stricte des sacs plastiques, mesures contre l'obsolescence programmée...) ?

- Oui
 Non
 Sans opinion

Autre position :

Remarques : oui car il n'y aucune raison que l'effort indispensable en matière de gestion et de réduction des déchets ne repose que sur les consommateurs et les communes, et pas sur l'industrie et les processus de production. La solution globale ne pourra être satisfaisante qu'en agissant sur cet échelon là également.

24) Êtes-vous favorable à la mise en place d'une redevance incitative afin d'encourager les comportements vertueux, de favoriser le réemploi, la réparation, le recyclage et le compostage ?

- Oui
 Non

Sans opinion

Autre position :

Remarques :

.....

.....

25) Êtes-vous favorable à la mise en place généralisée de systèmes de collecte sélective "porte à porte" des déchets (plastique, verres, papiers, organiques etc. collectés séparément) ?

Oui

Non

Sans opinion

Autre position :

Remarques : oui, c'est actuellement le système mis en place par certaines municipalités gérées par les abertzale de gauche en Gipuzkoa, et qui devrait fortement se développer dans les temps à venir (250 000 habitants sont concernés). C'est à nos yeux le meilleur système de recueil et de traitement des déchets.

Nous vous remercions d'avoir démontré par votre lecture attentive votre intérêt pour ces questions cruciales concernant notre avenir et celui de nos enfants.

Merci d'envoyer vos réponses par mail pour le 5 juin au plus tard à l'adresse info@bizimugi.eu ou par courrier le 4 juin au plus tard à l'adresse "Bizi, 20, rue des Cordeliers 64 100 Bayonne".

La synthèse des réponses nous permettra également d'établir une appréciation globale du positionnement de chaque candidat-e sur ces questions centrales d'énergie et de climat, **que nous ferons connaître aux électeurs avant le premier tour, mais également tout au long de l'entre-deux-tours de ces élections législatives.**



20, rue des Cordeliers

64 100 Bayonne Tel : 05 59 25 65 52 / 06 14 99 58 79

info@bizimugi.eu / <http://www.bizimugi.eu/>